



Santé, Sécurité et Conditions de travail (SSCT)

PUBLIC :

Elus en Comité Social et Economique

PRE-REQUIS :

Aucun

DUREE :

5 jours

NB DE PARTICIPANTS :

8 à 15 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation basée sur une approche pédagogique active alternant apports théoriques, exercices et mise en situation

TARIF :

Contactez Idéforce ou consultez les tarifs sur le site internet

CONTACT :

IDEFORCE
01 56 41 53 53
formation@ideforce.fr

OBJECTIFS

- Maîtriser les prérogatives, le rôle et les missions du CSE en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.
- Connaître les moyens à disposition des élus.
- Identifier les objets de consultation par l'employeur en matière de SSCT.
- Déclencher une expertise ou un droit d'alerte.
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles.
- S'approprier les outils et les méthodes de la prévention des risques professionnels.
- Bâtir des propositions en matière de SSCT, en lien avec les salariés.

CONTENU

- Dangers et risques
- Effets du travail
- Conditions de travail
- Organisation du travail
- Le CSE en matière de SSCT vu de la législation
- Principes de la prévention des risques
- Formuler des mesures de prévention